

Dans l'édition de FORUM de septembre 1993, nous avons présenté un article portant sur les questions judiciaires, mais souvent négligées, que nous devrions nous poser concernant la recherche sur le milieu correctionnel. Mais cet article ne disait pas tout. Il y a d'autres questions auxquelles nous devrions être sensibilisés lorsque nous prenons connaissance d'études sur le milieu correctionnel. C'est le sujet du second article de cette série. A quelle question répond-on? Dans le livre *Technopoly*, l'humoriste raconte l'histoire de deux prêtres qui écrivent au pape pour savoir s'il est acceptable de fumer et de prier en même temps. Le premier demande s'il est bon de fumer lorsqu'on prie et le pape lui répond que non «parce que lorsqu'on prie toute notre attention devrait être consacrée à la prière». Le second prêtre demande alors s'il est bon de prier lorsqu'on fume. Et dans son cas, la réponse est oui «parce qu'il est toujours bon de prier⁽²⁾».

En matière de recherche, la question posée influence considérablement la réponse obtenue. Si l'on s'interroge, par exemple, pour savoir si un programme donné réduit la récidive (assimilée ici à une seconde condamnation), on peut examiner deux groupes - l'un constitué de délinquants qui ont participé au programme et l'autre constitué de délinquants comparables qui n'y ont pas participé - et comparer l'incidence de la récidive entre les membres de chaque groupe.

Si l'on s'interroge, toutefois, pour savoir si ce programme réduit la criminalité parmi ceux qui ont réussi, il n'est pas possible d'avoir la réponse en se contentant de compter le nombre de nouvelles condamnations. Le taux de nouvelles condamnations ne nous renseigne que sur ceux qui se font prendre et condamner de nouveau. Il ne fournit aucune information sur les délinquants qui ont peut-être poursuivi leur carrière criminelle avec succès ou qui «court-circuit le système» à un moment donné après leur arrestation. En outre, si le pourcentage de nouvelles condamnations baisse ou demeure le même, ce la peut être le résultat d'effets prévus ou imprévus du programme sur un nombre quelconque de délinquants.

Naturellement, la nature du programme n'est pas étrangère à la plausibilité de l'une ou l'autre des interprétations, mais le but est ici de montrer qu'il convient d'établir de subtiles distinctions lorsqu'on interprète des résultats de recherche. La difficulté de mesurer ce que l'on observe Si l'on veut pousser un peu plus loin l'analyse ci-dessus, il faut dire qu'en réalité il n'existe pas de façon parfaitement fiable de déterminer si un programme X réduit le crime chez ceux qui y ont participé avec succès car les seuls crimes que nous connaissons sont ceux qui ont donné lieu à des condamnations.

Même si nous suivions pendant 20 ans des délinquants libérés, nous n'arriverions probablement pas à leur faire reconnaître des crimes pour lesquels ils n'ont pas été punis. À vrai dire, il est déjà assez difficile d'amener ces personnes à reconnaître les crimes pour lesquels elles ont été condamnées.

Mais la difficulté ne se limite pas au fait que des crimes restent cachés aux chercheurs.

Nos théories du comportement criminel exigent que nous mesurions certaines choses qui, pour diverses raisons, ne sont pas facilement mesurables. S'il nous manque un élément pour une théorie que nous ne pouvons pas observer directement, nous parlons alors de «concept» et essayons de mesurer cet élément indirectement.

L'intelligence est un concept de ce genre. Nous voulons souvent expliquer les différences que nous observons entre les aptitudes à la résolution de problèmes de divers individus. Mais, à la différence de la taille des chaussures, de l'âge ou du nombre de condamnations, l'intelligence ne peut pas être mesurée directement. En fait, il y a même une grande controverse parmi les psychologues sur la question de savoir si l'intelligence peut même être mesurée.

Par conséquent, si, en notre qualité de consommateurs de recherche, nous ajoutons foi à une étude qui utilise un quotient intellectuel et considérons qu'elle peut avoir une valeur prédictive, c'est qu'implicitement nous avons choisi notre camp dans cette vive controverse.⁽³⁾ Interprétation des mesures des concepts Les psychologues ont coutume de dire quelque chose comme «l'intelligence, c'est ce que mesurent les tests d'intelligence». Il nous faut par conséquent être extrêmement prudents en interprétant les résultats des études de ce concept.

Certaines aptitudes sont nécessaires pour bien passer le test d'intelligence et d'autres non. Par exemple, un test qui mesure la capacité à se rappeler et à utiliser des nombres compliqués peut ne rien nous dire sur la capacité du sujet à se rappeler une partition musicale complexe. Or, le talent musical ne témoigne-t-il pas au moins d'une certaine intelligence? Si c'est le cas, ne devrions-nous pas le mesurer? Et, dans le cas contraire, pourquoi alors considérer Beethoven et Mozart comme des génies?

Nous n'affirmerions pas, évidemment, qu'un éminent physicien devrait être également un pianiste de grand talent. Alors pourquoi supposer tout naturellement qu'un délinquant qui ne lit pas couramment n'a pas la capacité de forcer un coffre-fort? Les aptitudes requises pour une activité ne sont pas forcément utiles pour une autre. Et tester un type d'aptitude ne revient pas à les tester toutes.

Les chercheurs sont humains, toutefois, et certains se sont laissés aller à juger de l'intelligence d'une personne exclusivement d'après ses résultats à un test du QI. Il ne faut pas oublier que les résultats obtenus seront limités par les questions posées et que nos conclusions ne doivent pas dépasser le contexte des questions - et rien de plus. Malheureusement, cela parfois n'empêche pas les chercheurs d'essayer d'utiliser la réponse à une question comme si elle donnait la réponse à d'autres questions. Enquêtes: un contexte où la question compte *réellement* Les enquêtes et les sondages d'opinion posent directement les questions des chercheurs à la population étudiée. D'où l'importance de formuler avec précision les questions de l'enquête et de faire en sorte qu'elles soient comprises par les gens qui y répondent.

Qu'il suffise de penser à la différence entre «Qui serait le meilleur premier ministre?» et «Pour quel parti voteriez-vous s'il y avait des élections aujourd'hui?». Ces deux questions donneront lieu à deux réponses différentes de la plupart des gens. Pourtant, cela n'empêchera pas le journal de titrer à la une «Le parti XYZ mène dans les sondages», quelle que soit celle des deux questions qui a été posée.

Pour emprunter un exemple à *Technopoly* de Postman (en adaptant le contenu à notre sujet), supposons qu'une controverse éclate sur la condamnation d'un délinquant jugé coupable d'homicide involontaire. L'individu est condamné à 10 ans de prison et l'on interdit la publication d'information sur le procès. Toutefois, il s'agit d'un homicide particulièrement horrible et de nombreuses personnes réclament une condamnation à perpétuité.

Compte tenu du tollé de protestations, il est vraisemblable qu'on entendrait rapidement parler d'un sondage d'opinion indiquant que «quelque 80 p. 100 d'Ontariens sont favorables à une révision du procès et à l'imposition d'une condamnation à perpétuité».

Mais les résultats de notre sondage imaginaire auraient pu également indiquer que, sur les 80 personnes favorables à une condamnation à perpétuité:

- 60 p. 100 savaient ce dont le délinquant avait été accusé;
- 10 p. 100 savaient quelle est la peine prononcée en général pour homicide involontaire;
- aucun ne savait quelle preuve avait été présentée;
- aucun ne connaissait les raisons données par le juge pour justifier la sentence;
- 40 p. 100 connaissaient la différence entre un meurtre et un homicide involontaire.

Malheureusement, cette information n'a probablement pas été obtenue, encore moins publiée, étant donné que les questions n'ont jamais été posées.

Comme l'écrit Postman, «Si les enquêteurs fournissaient ce genre d'information, le prestige et le pouvoir des sondages en seraient considérablement réduits⁽⁴⁾». Les maisons de sondage ne fournissent pas naturellement une telle information, et quand elles le font, celle-ci ne fait pas la une. Cela ne devrait pas empêcher les lecteurs avisés de poser les questions propres à les aider à clarifier les résultats d'une enquête. La seule façon d'améliorer la publication des résultats des enquêtes est de faire connaître nos attentes aux journalistes et aux enquêteurs. Que pouvons-nous donc dire? À la lecture de ces mises en garde (et la liste est loin d'être exhaustive), vous vous demandez sans doute si, en fin de compte, la recherche peut donner des résultats tangibles. Bien que les perspectives puissent sembler peu encourageantes, tout n'est pas sombre.

Lorsque quelque chose est resté «en suspens», d'autres chercheurs prennent le relais. C'est la façon dont nous progressons - d'autres recherches sur un sujet sont presque toujours nécessaires. L'impression que les scientifiques puissent effectuer une étude définitive et répondre à toutes les questions pertinentes dans une période de temps limitée n'est généralement rien d'autre qu'une illusion.

D'un point de vue purement administratif, une bonne étude pourrait en être une qui répond à un nombre limité de questions une fois pour toutes dans un délai précis et en respectant un budget donné. Les demandes d'«autres études» pourraient être considérées avec suspicion comme un moyen de laisser la porte ouverte à d'autres projets de recherche - et à d'autres demandes de fonds.

Toutefois, du point de vue du chercheur, une bonne étude soulève plus de questions qu'elle ne donne de réponses.

Ce que l'on peut dire sans se tromper, c'est qu'il y a un art de choisir les questions judicieusement et qu'il y a des difficultés à essayer de mesurer l'inobservable; l'une d'entre elles - et ce n'est pas la moindre - consiste à prouver que quelque chose d'inobservable est véritablement présent et non seulement le fruit de notre imagination.

(1) Travis Gee, Direction de la recherche et des statistiques, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier ouest, pièce 4B, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

(2) POSTMAN, N. *Technopoly: The Surrender of Culture to Technology*, New York, Vintage Books, 1993, p. 125-126.

(3) Pour une analyse réfléchie de cette question, les lecteurs intéressés devraient consulter le livre de S.J. Gould, *The Mismeasure of Man*, New York, W.W. Norton & Co., 1981.

(4) POSTMAN, *Technology*, p.135.